

FEUILLE D'INSCRIPTION

Immeuble	<u>6759.010.022</u>	Début du bail	_____
Lieu	<u>1740 Neyruz</u>	Loyer	<u>CHF 1'790.-/mois + ch.</u>
Nombre de pièces	<u>3.5</u>	Garage	<u>1</u>
Etage	<u>2ème étage</u>	Pl. de parc ext.	_____

Visite effectuée avec

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Le locataire actuel | <input type="checkbox"/> Mme Alexandra Sagnol |
| <input type="checkbox"/> Mme Coralie Rousseau | <input type="checkbox"/> Autre: _____ |

Garantie de loyer

Montant

-
- BCF /
-
- CS /
-
- UBS /
-
- Banque Raiffeisen /
-
- Swissscaution /
-
- FirstCaution

Locataire(s)

Vous-même

Conjoint / Garant

Nom - Prénom	_____	_____
Adresse actuelle	_____	_____
Lieu	_____	_____
Adresse email	_____	_____
Téléphone privé	_____	_____
Téléphone portable	_____	_____
Date de naissance	_____	_____
Etat civil	_____	_____
Origine/Nationalité	_____	_____
Papiers déposés dans la commune de depuis le	_____	_____

Prénom de vos enfants

Date de naissance

Profession

Employeur

Adresse

Localité

Téléphone professionnel

Date d'entrée dans l'entreprise

Salaire mensuel net

Gérance ou propriétaire actuel(le)

Adresse de la gérance ou propriétaire

Localité de la gérance ou propriétaire

No de téléphone

Pourquoi quittez-vous

cet appartement ?

Avez-vous des poursuites ?

Montant

Tuteur/Curateur

Adresse

Assurance RC

Assurance ménage

Gardez-vous des animaux ?

Si oui, lesquels ?

Si chien(s), indiquer la race

Etes-vous fumeur?

Avez-vous un véhicule ?

Si oui, numéro de plaque :

 Comment avez-vous eu connaissance de
l'appartement à louer ?

-
- Internet /
-
- Journal lequel ? _____ /
-
- Annonce dans un magasin /
-
- Autre : _____

Pour les étrangers

Quel permis avez-vous

Depuis quand êtes-vous en Suisse

Nom de l'organisme qui vous aide

Adresse



CONDITIONS POUR LA REPRISE D'UN APPARTEMENT

1. a) La présente inscription doit nous être retournée munie d'une **attestation récente et originale** de l'Office des poursuites mentionnant les montants exacts des poursuites.
b) Une copie des pièces d'identité
c) Une copie des fiches de salaire
d) Les assurances suivantes sont exigées et les attestations doivent être jointes au présent formulaire :
 - assurance ménage et incendie
 - assurance RC couvrant en plus le risque spécial du bris de lavabo, cuvette WC, bidet
 - assurance RC avec extension du risque de détention d'animaux pour les locataires qui en possèdent.
2. Une garantie de loyer est exigée. Elle se montera à 3 loyers nets.
3. Les frais d'inscription de **Fr. 110.00 +TVA** doivent être payés au plus tard 10 jours après l'établissement du contrat. Ils seront également dus au cas où l'intéressé ne reprendrait pas l'appartement alors que les contrats ont déjà été établis et le dossier ouvert.
4. Chaque loyer se paie à l'avance.
5. Pour le logement familial, le contrat de bail devra être signé conjointement et solidairement par les deux époux. Il en est de même pour les personnes vivant en ménage commun.
6. **Pour les étrangers :**
Nous signons seulement le bail à loyer avec les personnes bénéficiaires d'un permis B ou C.
Pour les permis L - Le contrat sera fait au nom de l'employeur si ce dernier est d'accord.
Pour les requérants d'asile ou les réfugiés politiques - Le contrat sera signé par l'organisme d'entraide dont ils sont subordonnés si ce dernier est d'accord.
7. Si l'intéressé ne donne pas toutes les indications demandées dans ce formulaire, sa candidature ne sera pas prise en considération.
8. Gérances Giroud SA offre les plaquettes pour la boîte-aux-lettres et les sonnettes.
9. Pour les appartements subventionnés, les documents suivants sont également à joindre à la présente et ceci pour chaque preneur du bail :
 - copie du dernier avis de taxation
 - formulaire WEG dûment signé

Les renseignements demandés nous sont absolument nécessaires afin d'éviter tous malentendus par la suite et afin de faciliter le bon déroulement des futures relations que nous aurons durant la location. Tous les renseignements seront traités d'une manière confidentielle.

Le soussigné confirme l'exactitude des indications ci-dessus.

Si, ultérieurement, elles s'avéreraient intentionnellement fausses ou exagérées, le bailleur se réserve le droit de dénoncer le contrat immédiatement, pour justes motifs.

Le soussigné donne le droit à la gérance de se renseigner sur la personne avant la signature du contrat.

Lieu et date :

Signature :

Remarques :

.....
.....
.....

A retourner à :

Gérances Giroud SA

Service location

Rue du Centre 2

Case postale 124

Tél. 026 408 95 65

1752 Villars-sur-Glâne 1

Fax 026 408 95 60

